



L'engagement des professionnels du médicament :
pharmaciens d'officine, grossistes-répartiteurs, industriels pour
la récupération et la valorisation des Médicaments Non Utilisés.

**COMPTE-RENDU DU COMITE DES PARTIES PRENANTES (CPP)
DE L'ASSOCIATION CYCLAMED
tenu le 01 décembre 2022 en présentiel et visioconférence (ZOOM)**

Membres du Comité des Parties Prenantes présents :

Collège N°1

- Karine BERTRAND : Directrice Achats et Nouveautés chez Chemineau (suppléante)
- Sylvie CRONIER : Quality & Environment project manager chez Janssen (titulaire)

Collège N°2

- Philippe SIBERT : Consultant expert traitement des déchets indépendant (titulaire)
- David CHAMPAGNE : RCS Lorraine Sud chez Suez (titulaire)

Collège N°3

- Jeannine KISILAK : Ex-conseillère municipale jeunesse et santé et Présidente du comité consultation santé (titulaire) à Vincennes

Collège N°4

- Martine DURIEZ : Référente Santé à la Fédération Nationale Familles Rurales

Représentants de Cyclamed présents :

- Thierry MOREAU DEFARGES : Président
- Laurent WILMOUTH : Directeur Général
- Bénédicte NIERAT : Responsable communication
- Nadine CHAYA : Cheffe de Projets Environnement, Qualité et Logistique

Invités :

- NA

Absents excusés :

- Censeur d'Etat (Ministère de l'Economie et des Finances : Jean BEMOL
Collège N°3
- Séverine VILLABESSAIS : Responsable du pôle déchets / PRGPD région Normandie



L'engagement des professionnels du médicament :
pharmaciens d'officine, grossistes-répartiteurs, industriels pour
la récupération et la valorisation des Médicaments Non Utilisés.

ORDRE DU JOUR

- ✚ Déplacement dans les DROM-COM
 - ❖ Caractérisation
 - ❖ Différences entre Réunion et Mayotte
- ✚ Recueil avis
 - ❖ Montant contribution financière
 - ❖ Actions de communication 2023
- ✚ Information
 - ❖ Programmation de l'auto-contrôle et recherche du cabinet Adhoc
 - ❖ Point sur l'étude de gisement (témoignage avec les enquêteurs) et demande de dérogation
 - ❖ Augmentation nombre d'adhérents

Compte-rendu de la réunion du 30 septembre 2022

Le compte-rendu de la réunion du 30/09/22 a été approuvé par mail par l'ensemble des membres.

Déplacement de T Moreau Defarges, L Wilmouth et N Chaya dans les DROM-COM

Contribution financière

L. Wilmouth présente le principe de la contribution financière en rappelant que Cyclamed étant une association, ne réalise donc aucun bénéfice. Cette contribution financière par les adhérents a pour unique but de permettre à Cyclamed de remplir sa mission et d'être conforme à la loi (à savoir obtenir 20% de trésorerie d'avance).

Le CPP doit être consulté sur la contribution financière, celle de 2023 ayant été votée en AG de juin 2022, c'est celle de 2024 qui va être présentée aux membres du CPP pour avis.

Recueil de l'avis du CPP sur le montant de la contribution financière 2024

- Favorable : 6
- Défavorable : 0
- Abstention : 0

La contribution financière pour 2024 est adoptée à l'unanimité des votants.

Association loi 1901 à but non lucratif

60 Ter rue de Bellevue – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT – Tél. : 01 46 10 97 50

N° SIRET : 393 163 019 00044 – Code APE : 9499Z – N° de TVA intracommunautaire : FR 12 393 163 019 2/8



L'engagement des professionnels du médicament :
pharmaciens d'officine, grossistes-répartiteurs, industriels pour
la récupération et la valorisation des Médicaments Non Utilisés.

Actions de communication 2023

L. Wilmouth rappelle en propos liminaires, nos obligations réglementaires (10 % du budget annuel) pour notre communication notamment vis-à-vis du grand public.

Recueil de l'avis du CPP sur le plan média 2023

- Favorable : 6
- Défavorable : 0
- Abstention : 0

Les propositions d'actions de communication pour 2023 sont adoptées à l'unanimité des votants.

Auto-contrôle et cabinet Adhoc

Etude de gisement

Adhérents à Cyclamed

Conclusion

Au terme de ce CPP, l'ensemble de l'équipe Cyclamed remercie chaleureusement l'ensemble des membres pour leur participation et leur souhaite de belles fêtes de fin d'année et donne rendez-vous en 2023.

Laurent WILMOUTH
Président du CPP
